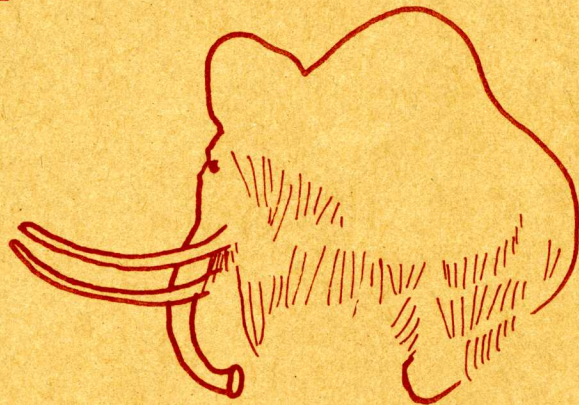


HEN VRO EN ORIENT



société
lorientaise
d'archéologie

BULLETIN N°1

« C'est un devoir moral pour le spécialiste de partager, avec ceux qui ne possèdent pas ce privilège de la découverte et en la rendant accessible, la vérité quelle qu'elle soit. »

J'ai relevé cette phrase dans un livre de M. Parrot, archéologue et membre de l'Institut et je l'ai mise en exergue de cet éditorial et de ce premier numéro de notre bulletin.

Depuis quelques années, nous assistons à la sortie d'un nombre incalculable de livres et de revues concernant l'archéologie : romans, ouvrages didactiques, manuel pour néophytes, etc. Cette science fait de plus en plus d'adeptes enthousiastes, qui, un jour, se réunissent et fondent une société. Pourquoi ? Sans doute pour faire partager à d'autres leurs connaissances et leur enthousiasme. Ceci m'amène à définir nos buts et les moyens d'y parvenir.

L'archéologie ne consiste pas à rechercher des objets de musée ou de collection, mais bien à faire

revivre le passé à travers les découvertes. Il n'est pas interdit de ramasser sur un sillon une hache polie, mais il est indispensable de le signaler.

Nos buts sont multiples : d'abord initier ceux qui veulent en savoir plus ; essayer de protéger les sites et les monuments, répertorier ce qui subsiste, faire respecter la réglementation en vigueur. Tout cela dans le cadre d'une collaboration totale avec les autorités de tutelle à qui nous aurons des comptes à rendre.

Ayant accepté la première présidence de cette société, je m'emploierai de toutes mes forces à réaliser ce programme. C'est pour moi un devoir moral envers ceux qui me font confiance.

Je souhaite que chacun trouve ce qu'il est venu chercher, et même plus. Je souhaite une longue vie à notre jeune société, de nombreux adeptes, des découvertes passionnantes, un bulletin de plus en plus épaïs.

LE PRESIDENT

QUELS SONT LES RESPONSABLES DE LA SOCIÉTÉ ?

Il est indispensable que chacun connaisse ceux qui ont pris en main les destinées de notre société pour l'année 1969.

Voici donc l'organigramme :

Président : Georges Pin, directeur commercial ;

Vice-président - archiviste : Roger Bertrand, chirurgien-dentiste ;

Secrétaire - trésorier : Jean Le Pitre, imprimeur.

Conseil d'administration : Michel Pensec, enseignant ; Marcel Sabas, avocat ; Yves Rannou, professeur ; Henri Joubioux, artiste-peintre ; Pierre Le Marrec, menuisier ; François Le Clainche, avocat ; Georges Chapuy, photographe ; Gilles Samzun, directeur commercial.

Commissions : Préhistoire - Protohistoire, Michel Pensec ; Antiquités historiques : Roger Bertrand ; Moyen-Age : Yves Rannou.

Dans le prochain bulletin, nous donnerons la liste de nos adhérents, ainsi que leur adresse.

BIBLIOGRAPHIE

Cette rubrique comportera quelques titres intéressants, sans idée de publicité. Pour tout savoir il y a beaucoup à lire. Nous engageons nos membres à s'inscrire à la Société

Préhistorique de France, qui édite un bulletin extrêmement intéressant, parlant de toutes les recherches et découvertes en France et dans le monde.

- « La Préhistoire du Morbihan », Yves Rollando (Société Polymathique du Morbihan, Vannes).
- « Manuel pratique d'archéologie », L. Frédéric (Ed. Robert Laffont).
- « Le Paléolithique dans le monde », F. Bordes (Hachette, éditeur).
- « Préhistoire des Français », M. A. Rendu (Presses de la Cité).
- « Histoire de l'Archéologie », Georges Daux (Coll. Que sais-je n° 54 P.U.F.).

ACTIVITES

Nous allons continuer la prospection sur la zone déjà sondée à Guidel. Il s'agit d'un site gallo-romain (1^{er} - 2^{me} siècle de notre ère). Les membres intéressés peuvent prendre contact avec Roger Bertrand, 6 rue Chaigneau (téléphone 64-31-41).

Notre ami Yves Rannou prépare un travail sur le Moyen-Age, et recherche, en particulier, les mottes féodales. Son adresse est 28 rue Du Couëdic. Téléphone 64.57-41.

FICHER

Nous désirons constituer un fichier - répertoire des sites ou des pièces intéressantes. Pour cela nous allons faire imprimer des fiches de sites ou d'objets. Ces fiches seront à demander aux responsables de commissions ou aux membres du bureau. Tout doit être noté, car beaucoup de choses disparaissent à tout jamais : dolmens, buttes, tumuli, objets, etc. La moindre trouvaille doit faire l'objet d'une fiche.

SORTIE

Il existe en Grande Brière, à environ 100 km de Lorient, un chantier de fouilles très important. Il s'agit d'un site occupé au Néolithique. Ce chantier est ouvert depuis 5 ans ; on y est toujours bien accueilli et on y apprend des masses de choses intéressantes, surtout, si « on met la main à la pâte ». J'ajouterai que le paysage est très sauvage.

On se rend au chantier en bateau à fond plat, par des canaux couverts de nénuphars. Nous avons l'intention de nous y rendre le dimanche 29 juin. Départ de Lorient à 8 h 15 précises ; rassemblement sur le parking ex-Citroën, près de la gare de marchandises. Se munir de bottes, cirés, casse-croûte, appareil photo.

Pour plus de renseignements : Georges Pin, T. 64.18.10.

COTISATIONS

Les taux des cotisations sont les suivants :

Membre : 20 F ; étudiant : 10 F.

Elles sont à verser le plus rapidement possible à l'adresse suivante : Société Lorientaise d'Archéologie, C.C.P. 1 788 00 Nantes.

Nous vous remercions d'avance de votre promptitude.

FOUILLES D'ETE

- M. L'Helgouach, directeur de la Circonscription des Antiquités Préhistoriques des Pays de la Loire, accepterait 4 ou 5 Lorientais dans son équipe, pour une fouille à Colpo, du 7 au 31 juillet.
- M. Bellancourt cherche toujours des volontaires pour les fouilles en Grande Brière, pendant le mois d'août.

GLANES ARCHEOLOGIQUES Sur la côte lorientaise...

Il n'est que de se promener tout le long du littoral morbihannais et, en l'occurrence de la bande côtière lorientaise, pour ramasser de-ci, de-là quelques galets, rognons et éclats de silex, de nombreux quartz mis à nu par les intempéries et entre autres par le raz-de-marée de 1924, présent encore aujourd'hui à l'esprit de nombreux riverains kerroc'hois et guidellois et qui a ravagé notamment la côte, détruisant les phares, déplaçant d'imposants blocs de roches et retournant le sol granitique.

Il n'est donc pas rare de recueillir en bordure de telle ou telle pointe de la falaise, à même le sol où affleure la roche, quantité de rejets de taille.

Ainsi, à la pointe dite de Saint-Adrien en Fort-Bloqué, entre et sous les mottes d'herbes rases, un atelier de débitage orienté S-S-O, face à l'extrémité Ouest de l'île de Groix, semble présenter les caractéristiques de faciès d'un proto-néolithique côtier ancien.

Cette pointe est située entre le Courégan et Fort-Bloqué, au delà des carrières de kaolin, proche d'une plage à galets où le goémon abonde et est recueilli par nombre de Lorientais.

La falaise surplombe le terrain en cet endroit précis et paraît descendre en « terrasses » sur une plate-forme en partie protégée par une barrière rocheuse sur laquelle on distingue une faille qui se retrouve sur la falaise et laisse supposer une voûte au-dessus de la dite plate-forme — l'ensemble formant alors grotte.

Parmi les pièces lithiques trouvées en ce lieu, pas ou peu de pièces retouchées ; toutefois un certain nombre présentent des traces d'utilisation indubitable.

I. Grattoirs
 1-2-4 : sur éclats
 3 : à retouches



II. Pointes de flèches

10A } pointes
 10B } géométriques



III. Lames & Lamelles



IV
Perçoirs
& Pointes



17



18



19



20



21



22



23

à épine

V

Tranchet



24

VI

Fragment de
poterie



25

MP.

Pièces 1 à 25 : grandeur naturelle.

PLÆMEUR (morbihan)

Proto-néolithique côtier ancien

La matière couramment employée est très répandue : petits galets de silex de plage, jaune blond ou rouge pour la plupart, et quartz, assez abondant, les carrières de kaolin étant proches.

◇ Les grattoirs : Relativement rares et de dimensions réduites, sont le plus souvent nucléiformes. Une arête, aménagée, constitue la partie ouvrée de l'outil où le cortex a été presque partout conservé.

Dans le lot recueilli, un seul présente une certaine retouche, très fruste.

◇ Un talon de hache taillée, en grès rouge.

◇ Aussi vulgaires sont les tranchets : longueur moyenne 2,5 cm.

◇ Si les lames sont inexistantes, les lamelles sont plus répandues, parfois intactes, souvent fragmentaires ou tronquées.

◇ Quelques pointes dont certaines rappellent celles dites du « Mulon » à Houat.

◇ Les pointes de flèches sont souvent grossières, triangulaires et à pédoncule peu marqué et de petite taille. Quelques-unes de type tardenoisien rappellent les triangles et trapèzes franchement mésolithique (véritables armes guerrières) ; pour mémoire : la pointe plantée dans une vertèbre de squelette humain extrait de la nécropole de Téviec, et découvert par Marthe et Saint-Just Péquart en 1928.

◇ Quelques perçoirs dont deux à épines.

◇ De rares burins dièdres.

◇ Des falets plats, allongés ou ronds, à étoilures bien marquées ; d'autres galets à cupules (enclumes).

◇ Des percuteurs grossiers de quartzite.

◇ Un minuscule fragment de poterie noire et à motif décoratif (3 raies bien apparentes) et un second fragment de vase d'argile brunâtre, s'insère dans cette succincte nomenclature.

Pas de trace de hache polie sur la côte proprement dite, c'est-à-dire en bordure même de la mer. Seulement deux talons de haches taillées (l'un trouvé à Kerroch, l'autre en Fort-Bloqué). Mais le mélange d'époques différentes est décelable grâce à la présence de pièces aussi caractéristiques que pointes géométriques d'une part, et poterie néolithique d'autre part.

M. Rollando, dans son livre « La Préhistoire du Morbihan », donne le renseignement suivant :

« Le Tardenoisien de Téviec-Hoëdic se place au sommet d'un Tardenoisien III et à la base d'un néolithique de tradition tardenoisienne. Ceci explique l'influence et les survivances mésolithiques que nous verrons se poursuivre très avant dans le mégalithique ».

En cet endroit, la côte, très bouleversée et travaillée par les marées, présente un aspect propre à l'abri des vents de nord-est et d'est, donc propice à un habitat, compte tenu du contexte géologique de l'époque intéressée.

Capsules de bouteilles et débris de verres abandonnés sous les herbes laissent penser à quelques visites récentes d'amateurs - fouilleurs - collectionneurs et ne permettent donc pas un inventaire complet de ce site d'autant plus intéressant que l'arrière pays immédiat, à quelques centaines de mètres seulement, recèle des traces abondantes d'un néolithique vrai : plusieurs haches (de travail ou votives) mises à jour dernièrement par les engins d'une entreprise locale au milieu de très nombreuses coquilles, de mollusques terrestres et marins (escargots, littorines, berniques, moules, huîtres, très nombreuses, etc...) faisant penser à quelques Kjökenmödding.

Michel PENSEC

FORT - BLOQUE - 56

Prospection du vendredi 25 avril 1969

Prospection effectuée par M. Georges Pin, président de la Société Lorientaise d'Archéologie, et de M. Alain Le Guen.

Pointe foliacée : Silex gris violacé, provenant d'un petit galet côtier. Pièce foliacée bifaciale. Pointe constituée par des bords convergents rectilignes. Le pédoncule est à bords parallèles rectilignes. Le bout du pédoncule est rectiligne.

Les crans sont arrondis. Les ailerons très courts sont coupés obliquement. L'un des ailerons est fracturé.

Hache votive : Polie, en fibrolite, de teinte blanchâtre, veinée de noir, mesurant 37 mm de long, 27 mm de largeur maximale, d'une épaisseur maximale de 8 mm. Les bords sont à axes convergents vers le talon. Ces bords sont légèrement convexes. Le talon est tronqué. Le tranchant de la hache est à biseau double, convexe symétrique. Le fil du tranchant est convexe légèrement dissymétrique. En plan le tranchant est plat. Poids de la pièce : 16 grammes.

Divers éclats de silex, sans caractères bien définis, accompagnent ces deux pièces remarquables.

Ce matériel ayant été récolté sur un vaste plateau bouleversé par les bulldozers, il est vain de vouloir le situer dans un contexte réel. Il nous est toutefois permis de penser que ces pièces appartiennent à la phase terminale du Néolithique ancien armoricain ou à la période Chalcolithique.

A. LE GUEN

LE SITE DU « MOULIN DU BOURG » EN GUIDEL

Premiers sondages

Le site du « Moulin du Bourg » occupe le sommet d'une butte, à 450 m au sud de la commune de Guidel : culminant à 50 m, cette éminence domine les alentours d'une hauteur

de 13 à 25 m et tire son nom d'un moulin à vent qui la dominait encore au siècle dernier.

Position : carte E.M. 1/25.000 Lorient 5-6

X = 164,025 Y = 325,750

Cadastre de Guidel : section ZY, Parcelles 20 à 23.

La prospection en surface, réalisée en septembre 1968, s'avéra fructueuse en indices d'époques différentes : labours et taupinières livraient un matériel gallo-romain important, poteries, briques, mais aussi un silex d'allure pressinoïde (fig. 1). Et, non loin du sommet de la butte s'élevait encore une stèle armoricaine quadrangulaire (trouée pour avoir servi de base à un calvaire aujourd'hui disparu).

Cette constatation nous fit adopter une méthode de sondages permettant l'étude d'une stratigraphie possible : découpage du terrain en carrés de 4 m X 4 m séparés par des banquettes de 1 m de large (I et II).

Malheureusement, aucune stratigraphie n'ayant été découverte, cette méthode n'a pu jouer son meilleur rôle : sous 15 cm d'humus, le seul niveau d'occupation (gallo-romain), niveau matérialisé par des tessons de céramique, débris de tuiles et briques, reposait sur une couche pierreuse, résultat de la décomposition du sous-sol rocheux, constitué de granulite (fig. 2).

Au total, 15 m² ont été fouillés. Si aucune substruction cohérente n'a été découverte, plus de 300 tessons de poterie ont été recueillis :

CÉRAMIQUE SIGILLÉE

Moulée : Fragment de DRAG 37 (poinçon 0.2057 A) (fig. 3).

Origine : Ozaux ou Martres de Veyre.

Epoque : Trajan - Antonin (III et IV).

Unie : Plusieurs fragments de :

DRAG 15.17 (1^{er} siècle ap. J.C.)

DRAG 35.36 (50 - 200 ap. J.C.)

(1) Cf. Courbin, « Etudes Archéologiques », Sevrém, Paris

FORT-BLOQUE
Morbihan



Pointe foliacée



Hache votive

AG

PROSPECTION DU 25 AVRIL 1969

1962, pp. 59 sq.

- (II) Louis Frédéric, « Manuel pratique d'archéologie », pp. 165 sq.
(III) Oswald, « Index of figure types on tence sigillata » Plate LXXX et p. 130.
(IV) Terrisse, « Les céramiques sigillées g.r. des Martres de Veyre (pl. 20, 22, 30, 31, 36, 45).

GOBELETS OVOIDES

Décoré à la barbatine : Grand fragment de bord présentant un décor de lignes et lunules (fig. 4).

(Céramiques d'importation, ces gobelets étaient fabriqués dans les mêmes ateliers que la céramique sigillée) (V).

Incisé de lignes courant horizontalement sur la panse du vase.

Gobelet à pâte rose et vernis noir, comme le précédent.

CERAMIQUE COMMUNE

Entre autres :

— Fragment de col très épais, appartenant sans doute à une amphore dite « antonine ». Pâte rouge-brun (diamètre d'ouverture : 12 cm) (Fig. 5).

— Cruches (1) grand col à 2 anses (ouverture 11,8 hauteur col 9 cm). Pâte beige (Fig. 6).

(2) petit col à goulot étroit, à anse unique (Fig. 7). Pâte beige.

— Une soixantaine de tessons provenant d'un vase gris non lustré, de grand diamètre (diam. fond : 16 cm). Peut-être un dolium ?

— Un fond à pied débordant (Fig. 8). Vase lustré à pâte grise.

— Quelques tessons décorés de sinusoides incisés (F. 9).

CONCLUSIONS

1. Il faut noter, en premier lieu, l'absence de couches d'époques différentes : sur cinq sondages effectués, quatre ont été poussés jusqu'à la roche, sans nous permettre de découvrir un autre niveau d'occupation que gallo-romain.

2. Il semble que tous nos sondages nous aient amenés sur une aire de circulation gallo-romaine (fin I^{er} - II^e siècle après J.C.), peut-être voisine de substructions qui nous ont, jusqu'à présent, échappé.

3. Le mauvais temps et les intempéries (ces sondages ont été effectués en novembre) ne nous ont pas permis d'étendre nos prospections comme nous le désirions : les alentours de la stèle, le sommet de la butte méritaient de faire l'objet de fouilles plus étendues : ce sera le but de notre prochaine campagne.

(V) Chenet-Gaudron : « La céramique sigillée d'Argonne des II^e et III^e siècles, p. 55 et 56, avec photo.

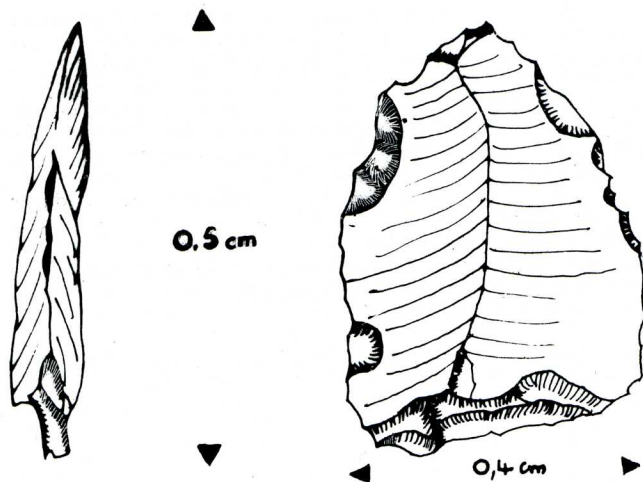


FIG. 1. Silex Pressignoïde

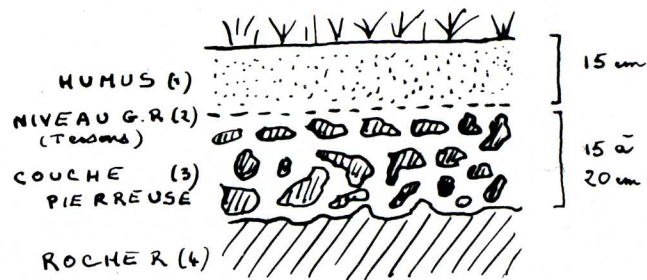


FIG. 2. STRATIGRAPHIE

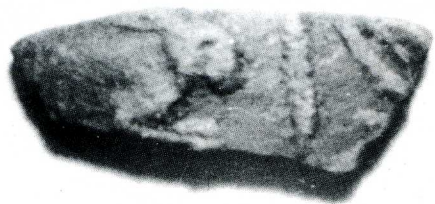


Fig. 3.



Fig. 4.

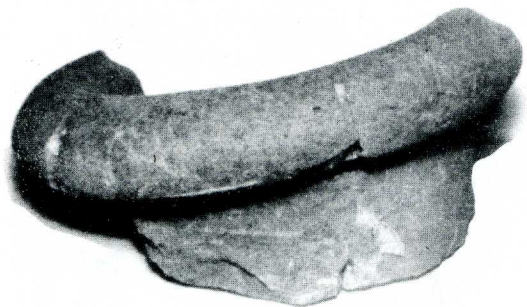


Fig. 5.

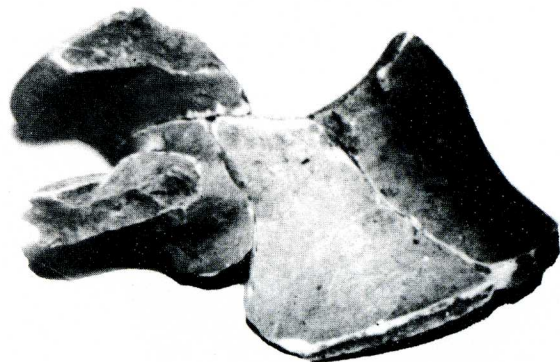


Fig. 6.



Fig - 7 -

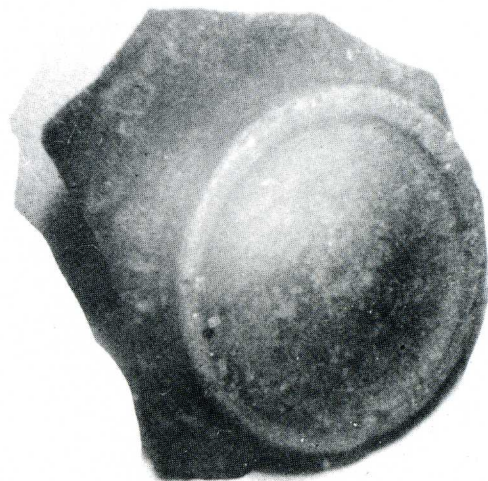


Fig - 8 -

imp le pitre